GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — ,bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette blanche	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pn)
— — à pin rouge	R (Pn)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à sapin	R (Sa)
— — à pruche	R (Pr)
— — (plantation)	R p
Pessière	R (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réservée) R (E)
— — à thuya (cèdre)	R (E)
— — à pruche	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pn)
— — à pin rouge	R (Pn)
— — à pin blanc	R (Pb)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à épinette blanche	R (Eb)
— — (plantation d'épinette blanche)	R (Ep)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	R (Ep)
— — (plantation d'épinette rouge)	R (Ep)
Sapinière	R (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réservée) R (S)
— — à thuya (cèdre)	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (S)
— — à pin rouge	R (S)
— — à pin blanc	R (S)
— — à mélèze	R (Me)
— — à peuplier	R (Pe)
Pinède à pin blanc	R (pin blanc occupant plus de 75% de la portée réservée) R (Pb)
— — — avec pin rouge	R (Pb)
— — — — (pin rouge occupant plus de 75% de la portée réservée)	R (Pr)
— — — — avec thuya (cèdre)	R (Pr)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)
— — — — avec pin gris	R (Pr)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)
— — — (plantation)	R (Pb)
Pinède à pin rouge	R (pin rouge occupant plus de 75% de la portée réservée) R (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Pr)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)
— — — avec pin gris	R (Pr)
— — — avec pin blanc	R (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)
— — — (plantation)	R (Pr)
Pinède à pin gris	R (pin gris occupant plus de 75% de la portée réservée) R (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	R (Pg)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pg)
— — — avec mélèze	R (Pg)
— — — avec pin rouge	R (Pg)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (Pg)
— — — avec pruche	R (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (Pg)
— — — (plantation de thuya)	Th p
Pinède à pin blanc	R (pin blanc occupant plus de 75% de la portée réservée) R (Pb)
— — — à thuya (cèdre)	R (Pb)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pb)
— — — à mélèze	R (Pb)
— — — à pin rouge	R (Pb)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — à pruche	R (Pb)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (Pb)
— — — (plantation de thuya)	Th p
Pinède à pruche	R (pruche occupant plus de 75% de la portée réservée) R (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	R (Pr)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Pr)
— — — à mélèze	R (Pr)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pr)
— — — à pin rouge	R (Pr)
— — — à pin blanc	R (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (Pr)
— — — (plantation de thuya)	Th p
Mélèzin	R (mélèze occupant plus de 75% de la portée réservée) R (Me)
— — à thuya (cèdre)	R (Me)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Me)
— — à pin blanc et/ou rouge	R (Me)
— — à pin rouge	R (Me)
— — à pin gris	R (Me)
— — à pruche	R (Me)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (Me)
— — (plantation de mélèze européen)	R (Me) p
— — (plantation de mélèze japonais)	R (Me) p
— — (plantation de mélèze brisch)	R (Me) p

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	2m	17m	10m	7m	4m	1m
	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.R. INC.
SIGNATURE : [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 23-2*
Unité d'aménagement
Unité de sondage

Mode de tenure ou de gestion 000 06 04*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 3400*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité 97800
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 4270*
Région écologique 11a

Municipalité régionale de comté M.R.C. 940 LA HAUTE CÔTE-NORD*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance Tolérante	Tendance Résineuse
Feuillu d'essences intolérantes		F (Tp)	F (Tp) (F)
— — — — avec pin blanc		F (Pb)	F (Pb) (F)
— — — — avec pin rouge		F (Pr)	F (Pr) (F)
— — — — avec résineux		F (R)	F (R) (F)
— — — — avec sapin		F (S)	F (S) (F)
Bétulaie à bouleaux blancs		BB (E)	BB (E) (F)
— — — avec épinette noire ou rouge		BB (E)	BB (E) (R)
— — — avec pin gris		BB (Pg)	BB (Pg) (F)
— — — avec pin blanc		BB (Pb)	BB (Pb) (F)
— — — avec pin rouge		BB (Pr)	BB (Pr) (F)
— — — avec résineux		BB (R)	BB (R) (F)
Bétulaie à bouleaux jaunes		BJ (E)	BJ (E) (F)
— — — avec épinette noire ou rouge		BJ (E)	BJ (E) (R)
— — — avec pin gris		BJ (Pg)	BJ (Pg) (F)
— — — avec pin blanc		BJ (Pb)	BJ (Pb) (F)
— — — avec pin rouge		BJ (Pr)	BJ (Pr) (F)
— — — avec résineux		BJ (R)	BJ (R) (F)
Peuplier avec sapin		Pe (S)	Pe (S) (F)
— — avec pin gris		Pe (Pg)	Pe (Pg) (F)
— — avec pin rouge		Pe (Pr)	Pe (Pr) (F)
— — avec pin blanc		Pe (Pb)	Pe (Pb) (F)
— — avec résineux		Pe (R)	Pe (R) (F)
Érablière à bouleaux jaunes		E-B (F)	E-B (F)
Érablière résineuse		E-R (F)	E-R (F)
Mélangés à feuillus tolérants		M (F)	M (F) (F)
— — — sur station humide		M (F)	M (F) (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F
— d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
— d'essences tolérantes (plantation)	F p
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	Pe
Érablière	E-B
Érablière	E-R
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E-B
— à bouleaux jaunes	E-J
— à peupliers	E-Pe
— à feuillus d'essences intolérantes	E-F
— à feuillus d'essences tolérantes	E-F
Plantation d'érable à sucre	E-S p
— de bouleau jaune	PB-J p
— de peuplier hybride	PH p
— de peuplier hybride	PH p
— de tilleul d'amérique	P-Ta p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Dunes

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement récréatif, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bordure	cb
Coupe partielle en bandes	cb
Coupe partielle plus épaisseur légère	cp
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlé partiel	bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinettes blanche mixtes

1 à 50 % — 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Chablis total	cf
Chablis total	cf
Épidémie sévère	cf
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 cms
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jri (jaune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cms. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cms.

Vrd (sapin inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges et des tiges vertes de 60 cms. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cms.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Modérée	31 à 60 %	
Forte	61 à 90 %	
Abrupte	91 % et plus	

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 cp 50 m G
— densification
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— densité (grille)
— type groupe d'essences groupement d'essences

R C5 cb 60 101
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— densité (grille)
— type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/5/87, 15/6/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-L-1	22-K-4	22-K-3	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-16	22-F-13	22-F-14	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-E-9	22-F-12	22-F-11	

22 F/13 N. O.